

Institut national de la santé et de la recherche médicale



Guide d'utilisation de CertDc

Utilisateur en exercice libéral, en établissement de santé ou établissement de l'AP-HP

Utiliser l'application de certification en ligne des décès



La certification en ligne des décès

Guide d'utilisation de CertDc - v18.03

Préambule

Destinataire du guide :

Ce guide d'utilisation est destiné aux utilisateurs de CertDc : les médecins en **exercice libéral** et les médecins en **établissement**, leurs **collaborateurs**, ainsi que les personnels administratifs et de la **chambre mortuaire** en établissement.

En établissement de l'AP-HP, vous pouvez également utiliser ce document.

Ce document explique comment utiliser l'application CertDc pour saisir les certificats de décès en ligne, ainsi que la gestion des collaborateurs, de la chambre mortuaire et du bureau d'état civil.

L'expérimentation

En 2017, la transmission dématérialisée du volet administratif à la mairie et aux opérateurs funéraires est testée dans 6 villes expérimentatrices.

Le certificat dans sa totalité (volet médical et volet administratif) est donc transmis automatiquement et ne doit plus être imprimé.

Dans le même temps, une application mobile est mise à disposition des médecins pour déclarer les décès (iPhone / Android).

Documentation

Ces documents sont disponibles dans l'Espace Public, en cliquant sur « Aide à la certification »

Pour tous	Pour les référents
Introduction à CertDc	• Guide de mise en œuvre de CertDc
• Guide de mise en œuvre de CertDc	Guide du référent en établissement
• Guide d'utilisation de CertDc	Guide de l'administrateur technique
Mémo médecin	Focus sur les profils
Focus sur les profils	 Mémos référents gestion en masse

Support utilisateur CertDc			
Pour les médecins libéraux	Pour les référents		
Assistance au 01.44.76.97.44 de 8h à 18h du lundi au samedi (Appel non surtaxé)	Assistance au 01.49.59.19.37 ou par mail à <u>certdc.cepidc@inserm.fr</u>		



Sommaire

1. <u>Débuter avec CertDc</u>

- 1.1. Tester CertDc
- 1.2. Se connecter à l'application
- 1.3. Gérer mon mot de passe
- 1.4. Sélectionner un profil
- 2. <u>Déclarer des collaborateurs</u>
 - 2.1. Qu'est-ce qu'un collaborateur ?
 - 2.2. Afficher mes collaborateurs
 - 2.3. Déclarer un collaborateur enregistré
 - 2.4. Déclarer un collaborateur non enregistré
- 3. Chambre mortuaire
- 4. <u>Rédiger un certificat de décès</u>
 - 3.1. Créer un nouveau certificat
 - 3.2. Rédiger la partie administrative
 - 3.3. Rédiger la partie médicale
 - 3.4. Valider le certificat
 - 3.5. Rédiger des documents complémentaires et imprimer
 - 3.6. Gérer les certificats en cours
- 5. <u>Bureau d'état civil</u>



Découvrir l'application

Il existe un mode de test sur CertDc, qui vous permet de simuler une connexion en tant que médecin et de rédiger un certificat de décès fictif.



Rendez-vous ensuite au **chapitre 4.1** (Créer un nouveau certificat) pour apprendre à rédiger votre premier certificat de décès de test.



Pour accéder à l'application, vous disposez de deux modes de connexion :

- par carte <u>ou</u>
- par identifiant/mot de passe.

Selon votre situation :

- Médecin libéral : première connexion par carte obligatoire
- Médecin en établissement : première connexion par identifiant/mot de passe (attribué par le référent d'établissement). Suivant les modalités de connexion de l'établissement, la carte CPS peut être utilisée.
- Collaborateur, Chambre mortuaire ou Officier d'état civil : connexion par identifiant/mot de passe obligatoire

Mode n°1 : Connexion avec la carte « CPx » (CPS, CPF...) :

(Obligatoire pour la 1^{ère} connexion d'un médecin libéral)

- Connectez-vous avec l'adresse générique : <u>https://sic.certdc.inserm.fr</u>
- Insérez votre carte dans le lecteur de carte.



Important

La librairie **Cryptoblib** doit être installée sur votre poste pour pouvoir lire les cartes « CPx ». Pour plus d'informations, veuillez vous référer au **Guide de l'administrateur technique**.

Cliquez sur « Je dispose d'un certificat électronique » en haut de la page :



Information

Il est possible qu'une confirmation du **certificat CPS** vous soit demandée. Dans ce cas, sélectionnez le certificat de votre carte CPS et cliquez sur OK.

En tant que médecin libéral, il vous sera demandé de définir un **mot de passe** à la première connexion avec votre carte (non obligatoire). Vous pourrez ensuite, à votre convenance, vous connecter sans votre carte à l'aide de **votre identifiant et votre mot de passe** (voir à la page suivante).

Retrouvez et notez votre identifiant sur la page d'accueil, immédiatement après la connexion :

Bienvenue Dr. Marie CURIE	
Votre profil : Medecin déclarant	
Autres profils possibles	•
 Dernière connexion pregistrée : 10/01/2018 14:52:27 (réussie) 	
Votre identifiant est : mcurie	

Notez cet identifiant pour vous connecter plus facilement lors des prochaines sessions.



Mode n°2 : Connexion avec identifiant et mot de passe

Médecin libéral : Après vous être connecté une première fois avec votre carte et défini un mot de passe, vous pouvez utiliser ce deuxième mode de connexion (ou bien continuer à utiliser votre carte à votre convenance).

Collaborateur d'un médecin libéral : Votre identifiant et votre mot de passe doivent vous être remis par le médecin.

Médecin en établissement, personnel de la **chambre mortuaire** ou **officier d'état-civil** : Votre identifiant et votre mot de passe doivent vous être remis par le référent de votre établissement.

Collaborateur en établissement : Votre identifiant et votre mot de passe doivent vous être remis par la personne qui vous a déclaré : le médecin ou le référent de votre établissement.

ou

Connectez-vous avec l'adresse générique : <u>https://sic.certdc.inserm.fr</u>

Dans le bloc Professionnels de Santé, entrez votre identifiant et votre mot de passe puis cliquez sur Valider : Entrez votre nom dans le premier champ, votre prénom dans le second champ, puis votre mot de passe et cliquez sur Valider :

	/
Plier Professionnels de santé ?	
Vous employez ce mode d'identification lorsque vo • Identifiant CertDc ou N° RPPS • Mot de passe Retenir mon Identifiant ? Valider	• Nom / Prénom ? • Mot de passe Retenir mon Nom ? Valider



1.3. Gérer mon mot de passe (1/2)

Important

Un mot de passe est valable pendant 18 mois ou 90 connexions. Un rappel est affiché 54 jours avant son expiration et vous invite à le modifier.

Si vous vous êtes déjà connecté au moins une fois avec votre identifiant et mot de passe, vous avez la possibilité de gérer vous-même votre mot de passe :

1. Comment <u>modifier</u> mon mot de passe Recherche 👔 Utilisez le lien Paramètres personnels sur la page d'accueil

Dans la section « Modification du mot de passe » :



Modification du mot de passe Vous pouvez changer votre mot de passe en fournissant l'ancien (par sécurité). Le nouveau mot de passe doit faire au moins six caractères et au plus douze. Il ne peut être composé que de lettres, chiffres, tirets et points Saisie de l'ancien mot de passe : Entrez votre ancien mot de passe Saisie du nouveau mot de passe : Entrez le mot de passe souhaité · Confirmation du mot de passe Puis validez Valider

- Comment re-générer mon mot de passe (médecins uniquement)
- En cas d'oubli du mot de passe, utilisez le lien « Mot de passe oublié ou compte bloqué ? » sur la page d'accueil du site :

Plier Professionnels de santé ?	
Vous employez ce mode d'identification lorsque vo	ous disposez d'un compte spécifique
Identifiant CertDc ou № RPPS . Mot de passe : Retenir mon Identifiant ? Valider	Nom / Prénom 2 : • Mot de passe : Retenir mon Nom 2 Valider
ſ	Mot de passe oublié ou compte bloqué ?
Entrez ensuite votre Identifiant CertDc ou votre N° RPPS puis validez.	Mot de passe oublié ou compte bloqué Identifiant CertDc ou N° RP
	Fermer

Ensuite :

- Si vous avez enregistré votre adresse MS-Santé dans vos paramètres personnels (voir page suivante), un lien de récupération vous sera envoyé à cette adresse.
- Si vous avez enregistré des questions et réponses secrètes, vous devrez y répondre puis sélectionner un mode de récupération du mot de passe (par mail ou SMS au choix).

Information	

Pour toute perte de mot de passe d'un profil non médecin (collaborateur, référent...) vous devez contacter le support utilisateur (coordonnées en page n°2).



3. Comment enregistrer mon adresse mail afin de récupérer le mot de passe

Vous devez enregistrer votre adresse mail personnelle **MSSanté** afin de récupérer votre mot de passe en cas de perte ou d'oubli.

 Pour cela, utilisez le lien Paramètres personnels sur la page d'accueil Paramètres personnels ? Paramètres personnels ? Paramètres personnels ?
Puis dans la section « Modification de l'adresse email » :
Modification de l'adresse email
Vous pouvez changer votre adresse email. Cela vous permet d'utiliser la fonctionnalité "Mot de passe oublié?" qui se servira de cette adresse pour réinitialiser le mot de passe.
• Saisie de l'adresse email : Entrez votre adresse mail MS-Santé
Valider Puis validez
Support ASIP Santé (pour les adresses MSSanté) : 0825 852 000 (service 0.06€/min + prix appel)

4. Comment enregistrer des questions et réponses secrètes

Si vous n'avez pas encore d'adresse mail MS-Santé, vous pouvez enregistrer des questions et des réponses secrètes, afin de récupérer votre mot de passe en cas de perte ou d'oubli.



> Puis dans la section « Modification de l'adresse email » :



Qu'est-ce qu'un profil ?

Sur CertDc, un **profil** est la combinaison d'un rôle (médecin, référent, collaborateur...) et d'un lieu d'exercice vous accordant des droits spécifiques.

Vous pouvez ainsi être, par exemple :

- Médecin en exercice libéral, médecin en cardiologie au CH XX et médecin au SAMU/Centre 15
- Médecin en cardiologie au CH XX et Médecin référent CertDc au CH ZZ
- Médecin Coordonnateur en EHPAD et médecin en exercice libéral
- Médecin en cardiologie au CH XX et médecin en réanimation au CH XX et...

-

Pour obtenir des informations détaillées sur les rôles et des droits associés, veuillez vous référer au document **Focus sur les profils**.

Sur l'application, vous disposez d'un **profil par défaut**. Le profil par défaut est le profil qui sera sélectionné automatiquement après votre connexion.

Votre profil actuellement sélectionné est affiché à deux endroits :

Votre profil : Officier état civil accès volet administratif uniquement (HOPITAL GÉNÉRAL CHU DIJON)	Leffectuer une opération
Autres profils possibles	Recherche 2
Dernière connexion enregistrée : 15/09/2017 11:06:53 (réussie)	
Votre identifiant est : Notez cet identifiant nour vous connegrer plus facilement lors des prochaines sessions	Paramètres personnels 2

Vous pouvez directement sélectionner un autre profil pour votre session en cours parmi vos autres profils. Pour cela, cliquez sur liste déroulante contenant « **Autres profils possibles** » et sélectionnez un profil.

B. Dans la barre en haut de page :

A. Sur la page d'accueil :

Votre profil : Médecin déclarant (HOPITAL MANCHESTER - CH CHARLEVILLE)

Vous pouvez cliquer sur le libellé pour accéder à la liste de vos profils et les gérer :





Qu'est-ce qu'un collaborateur ?

En tant que médecin, vous pouvez, au besoin, **déclarer un collaborateur** pour vous aider à préparer les certificats de décès.

Un collaborateur peut être :

- médecin,
- interne,
- secrétaire médical...

i Information

Un collaborateur est toujours rattaché à un médecin ou à une équipe. Ainsi, vous verrez dans la **liste des certificats en cours** seulement les certificats préparés par vos collaborateurs ou ceux de votre équipe (selon votre profil en cours).

Il existe deux types de profil « collaborateur » :

- Le collaborateur partie administrative peut uniquement remplir le volet administratif du certificat de décès ;
- Le collaborateur partie administrative et médicale peut remplir l'ensemble du certificat de décès (volet administratif et volet médical).

Important

Les collaborateurs peuvent préremplir le certificat mais ils **ne peuvent pas le valider**. La validation est toujours à la charge du médecin ou d'un médecin de l'équipe dont il dépend.

Afin de compléter, vérifier, valider ou imprimer un certificat rempli à l'avance par l'un de vos collaborateurs, vous devez **visualiser** la **liste des certificats en cours** (chapitre 4.6).

<u>Cas 1</u> : En exercice libéral <u>ou</u> en établissement de santé avec médecins autonomes (sans équipes) : Les collaborateurs sont déclarés par le médecin ou par le référent de l'établissement.

Ils peuvent remplir des certificats seulement pour le médecin à qui ils sont affectés.

Cas 2 : En établissement de santé fonctionnant en équipes :

Les collaborateurs sont affectés à des équipes et sont déclarés par le médecin ou par le référent de l'établissement.

Les certificats remplis par les collaborateurs seront « partagés » au sein de l'équipe. Tous les médecins de cette équipe pourront donc les visualiser, les compléter et les valider.

i Information

En établissement, le référent (profil « Administration paramètres et profils ») peut se charger de paramétrer les collaborateurs des médecins et des équipes.



Pour afficher et déclarer vos collaborateurs, sélectionnez au préalable le profil souhaité (chapitre 1.4).

> Cliquez sur Administration dans le menu Espace Professionnel ou Effectuer une opération :



Dans la section Composition de mon équipe médicale, choisissez parmi la liste déroulante un type de profil de collaborateur, puis cliquez sur OK :

Fonctions d'administration	on [?]		
Composition de mon équipe mé	édicale :		
Vous souhaitez gérer les différente disposant du profil "administration Vous devez choisir ci-dessous le t	es personnes intégrées dans votre équipe m des paramètres et profils" pour votre établix /pe de profil que vous souhaitez traiter.	édicale. Cette fonction peut être assurée ég ssement.	alement par une personne
Gestion des utilisateurs de profil	Liste des profils Uiste des profils Liste des profils Collaborateur partie administrative	de mon équipe : FRANCOIS (afrancois	ж
	Collaborateur parties administrative et médicale	J	

> Vous visualisez sur l'écran suivant la liste de vos collaborateurs selon le type sélectionné :

Rendez-vous à la page suivante pour Ajouter un collaborateur.

1

Gestion des util	isateurs disposant	du profil <collaborate< th=""><th>ur partie administrative:</th><th>> 2</th></collaborate<>	ur partie administrative:	> 2
 Etablissement / Equi Nombre d'utilisateur Filtrer 	pe : Exercice à titre indir s disposant actuellement d	viduel/Francois (afrancois) e ce profil : 1 (Nbre max. d'utilis	sateurs autorisés 50)	
Identifiant		Identité	Dernière connexion sous ce profil	Action
Accorder ce profil à u	n nouvel utilisateur :	Nom : <table-cell></table-cell>	Numéro RPPS :	
		Prénom :		Ajouter
		Ajouter		
astagiaire	(Stagiaire Albert)		05/07/2016 16:07:39	Visualiser/Modifier Supprimer
Visualiser or	ı modifier la fich	ne du collaborateur.	Supprimer liste, et ains de collabora	l'utilisateur de cette si révoquer ses droits teur.

Comment ajouter un collaborateur (qui a déjà un compte sur CertDc) :

Pour déclarer un nouveau collaborateur, affichez la liste de vos collaborateurs (voir page précédente) puis procédez comme suit :

Entrez le numéro RPPS puis

cliquez sur Ajouter

Recherchez-le par nom et prénom, ou par numéro RPPS :

Entrez le **Nom** et le **Prénom** (complets et sans accent) de la personne que vous souhaitez déclarer en tant que collaborateur, puis cliquez sur **Ajouter**

						/	
Gestion des utili	sateurs disposant o	iu profi <mark>l <</mark> Collaborate	ur partie adm	ninistrative	> ?		
• Etablissement / Equip • Nombre d'utilisateurs Filtrer	pe : Exercice à titre indiv i disposant actuellement de	i duel/Francois (afrancois) ce profil : 1 (Nore max. d'utilis	ateurs autorisés 5	0)			
Identifiant	I	dentité	Dernière sous c	connexion e profil		Action	
Accorder ce profil à ur	nouvel utilisateur :	Nom : 2 Prénom : Ajouter		Numéro RPPS :	Ajou	ter	
astagiaire	(Stagiaire Albert)		05/07/2016 1	6:07:39	Visualiser/N	Modifier Supprimer	
	•						

Sur la liste des résultats, cliquez sur Accorder le profil à cet utilisateur :

Accorder à un nou	ivel utilisateur le profil <collaborateur partie<="" th=""><th>administrative> ?</th><th></th></collaborateur>	administrative> ?	
• Liste des utilisateurs co	nnus correspondant au nom <dupont, alexandre=""></dupont,>		
Identifiant	Identité	Action	
adupont6	DUPONT Alexandre / 10002271210	Accorder le profil à cet utilisateur	
adupont6	DUPONT Alexandre / 10002271210	Accorder le profil à cet utilisateur	

Si vous ne trouvez pas l'utilisateur dans la liste des résultats, rendez-vous à la page suivante.

> Sur l'écran de validation, cliquez sur Accorder ce profil à cet utilisateur.

Modes d'authentifications autorisés Il est possible d'autoriser ou de restreindre les niveaux de sécurité de connexion autorisés pour cet utilisateur, par exemple en restreignant ses accès au seul usage de certificats électroniques. Seul ce dernier, le plus sécurisé, ne peut être restreint.		
• O Authentification par certificat électronique (CPS,) Authentification par identifiant/mot de passe ou Nom-Prénoms / mot de passe		
Annuler Accorder ce profil à cet utilisateur		

L'utilisateur déclaré pourra désormais vous aider à remplir vos certificats de décès avec son compte utilisateur classique (il doit sélectionner son profil « collaborateur » après s'être connecté).



Comment ajouter un collaborateur (qui n'a pas encore de compte sur CertDc) :

Si vous ne trouvez pas la personne recherchée avec le module de gestion de vos collaborateurs (chapitre 2.2), c'est qu'il ne dispose pas de compte sur CertDc.

Vous pouvez lui créer un nouveau compte utilisateur en procédant comme suit :

Affichez la liste de vos collaborateurs puis entrez le Nom et le Prénom (complets et sans accent) de la personne que vous souhaitez déclarer en tant que collaborateur, et cliquez sur Ajouter :

Identifiant	Identité		Dernière coni sous ce pr	nexion ofil	Ac	tion	
Accorder ce profil à u	n nouvel utilisateur : Nom : 🕄		Prénom :				Ajouter
astagiaire	(Stagiaire Albert)	05/	07/2016 16:07:	39	Visualiser/Modifie	er Su	pprimer

> Sous la liste des résultats, cliquez sur Créer un nouveau compte utilisateur :

Annuler Créer un nouveau compte utilisateur

> Complétez le formulaire puis cliquez sur Créer l'utilisateur et lui accorder ce profil :

Créer un nouvel utilisateur ?
• Profil : Collaborateur partie administrative < Exercice à titre individuel/Francois (afrancois) >
Identité
Nom : Grandjean Prénom(s): Renseignez le(s) prénom(s) (séparés par une virgule)
Vous <u>devez impérativement fournir le mot de passe qui permettra à cet utilisateur de se connecter pour la première fois. Ce mot de passe doit faire au moin Par d Par d Pouvez le dispenser de cette onligation en décochant la case correspondante.</u>
Identifiant : Entrez un mot de passe pour sa première connexion
• Confirmation : • Imposer le changement de mot de passe lors de ses premières connexions 🛛 💿 oui 💿 non
Modes de connexion autori cés pour set utilisatour
Il est possible d'autoriser restreignant ses accès au s Imposez ou non le changement de mot de passe à sa première connexion
• 🖲 Authentification par certificat électronique (CPS,) 🗹 Authentification par identifiant/mot de passe ou Nom-Prénoms / mot de passe
Annuler Créer l'utilisateur et lui accorder ce profil

L'utilisateur déclaré pourra désormais se connecter à CertDc et vous aider à pré-remplir vos certificats de décès avec son nouveau compte et son profil de « collaborateur ».

Important

La gestion des collaborateurs peut être réalisée par le référent de l'établissement par les fonctions « d'import en masse »

i Information

N'oubliez pas de lui communiquer ensuite son identifiant et son mot de passe de connexion !



3. Chambre mortuaire

Le profil « Chambre mortuaire »

Si votre établissement dispose d'une chambre mortuaire, votre référent peut attribuer le profil « Chambre mortuaire » à son personnel. Ce profil peut être attribué à un médecin (disposant d'un numéro RPPS) ou bien à un nouvel utilisateur créé pour cette occasion.

Les droits du profil « Chambre mortuaire » sont les suivants :

- Consultation du volet administratif de tous les certificats de décès validés au sein de l'établissement durant les 96 dernières heures
- Impression du volet administratif du certificat au format PDF
- Impression de l'attestation de rédaction du certificat (si la mairie du lieu de décès a reçu le volet administratif de manière dématérialisée)
- Impression des documents complémentaires au certificat

i Information

Le profil « Chambre mortuaire » ne permet pas la consultation des données médicales des certificats de décès.

Utiliser le profil « Chambre mortuaire »

Si le référent de votre établissement vous attribué un profil « Chambre mortuaire », vous devez suivre ces étapes pour vous connecter et accéder aux volets administratifs :

1. Se connecter

- <u>Cas 1</u>: Si vous êtes médecin et disposez d'un numéro RPPS, vous pouvez vous connecter à CertDc avec votre carte CPx (CPS, CPF) ou votre identifiant et mot de passe au choix.
- <u>Cas 2</u>: Si vous n'êtes pas médecin, vous devez vous connecter avec votre identifiant et mot de passe, remis par le référent de votre établissement.
- → Retrouvez les instructions pour se connecter à CertDc au chapitre 1.2.

2. Visualiser les certificats de votre établissement

Une fois connecté, suivez ces étapes pour accéder aux certificats validés dans votre établissement :

Cliquez sur Gérer les certificats en cours dans le menu Espace Professionnel (en haut de page) ou Effectuer une opération (en milieu de page) :



- Vous visualisez ensuite la liste des certificats de décès validés dans les 96 dernières heures au sein de votre établissement de santé. A partir de cette liste vous pouvez imprimer le volet administratif, l'accusé de transmission, ainsi que les documents complémentaires au certificat selon la sélection du médecin.
- → Retrouvez les instructions pour imprimer les documents au chapitre 4.6.



Rédiger un nouveau certificat :

Cliquez sur Créer un nouveau certificat dans le menu Espace Professionnel (en haut de page) ou Effectuer une opération (en milieu de page) :

SPACE PROFESSIONNEL		LEffectuer une opération
Administration Créer un nouveau certificat Gérer les certificats en cours Paramètres personnels FAQ	ou	 Créer un nouveau certificat ? Gérer les certificats en cours ? Administration ? Recherche ? Paramètres personnels ? FAO ?
		TAQ .

> Si vous disposez de plusieurs profils pour déclarer les décès, une fenêtre de ce type s'affiche :

Plusieurs profil	
Dr Arnaud FRANCOIS , vous êtes sur le point de déclarer un certificat de décès au sein de l'établissement EHPAD-MAISON RETRAITE HL MIRANDE. Confirmez ce profil en cliquant sur CONSERVER ou bien sélectionnez un autre profil parmi la liste de	Visualisez votre profil actuellement sélectionné
vos autres profils ci-dessous : Exercice à titre individuel HOPITAL MANCHESTER - CH CHARLEVILLE	Cliquez sur conserver pour déclarer le décès avec ce profil
Puis	ou
	sélectionnez un autre profil en cliquant sur une puce , puis sur Valider.

Vous pourrez ensuite commencer à remplir le premier volet du certificat de décès : le volet administratif.



4.2. Rédiger la partie administrative

Vous avez cliqué sur **Créer un nouveau certificat**, le volet administratif s'affiche. Il s'agit du premier volet du certificat de décès, similaire au certificat papier. Vous devez remplir le maximum d'informations connues :

Volet				
Certificat				
Le docteur en médecine soussigné, certifie que le décès de la personne désignée ci dessous, est réel et constant Date et heure (réelle ou estimée) de la mort :/ (JJ/MM/AAAA) ? à : h mn ? A défaut (impossibilité à établir), date et heure du constat de décès :// (JJ/MM/AAAA) ? à : h mn ?				
Informations d'État Civil	INFORMATIONS FUNÉRAIRES			
• Département de décès 💠 Marne 🔻	Cocher chaque ligne par oui ou par non			
Code postal de décès : <u>51092</u> 2.	• Obstacle médico-légal 김 : 🔵 oui 🔵 non			
Commune de décès : <u>REIMS</u> Commun <u>e</u> déléguée	Même en ce cas, renseigner au mieux l'ensemble du certificat de décès.			
de décès 🔋 👘 😳	• Obligation de mise en bière immédiate 🙎 💠 😳 oui 🔵 non			
• Nom : Finconnu	• dans un cercueil hermétique 👔 : 💿 oui 💿 non			
• Nom de jeune fille, : Inconnu le cas échéant	dans un cercueil simple 2			
• Prénoms	Obstacle aux soins de conservation 2 : O oui O non			
• Date de naissance	Obstacle au don du corns à la science : oui non			
• Sexe : 🔘 masculin 🔘 féminin 🔘 indéterminé	Perberche de la cause du dérès demandée (ou			
N° de rue (domicile)	demande en cours) : prélèvement, examen, autopsie : O oui O non			
Rue (domicile)	médicale ?			
Pays : <u> </u>	• Si transport de corps nécessaire, délai de 🔋 🔅 48h 🔵 72h			
Code postal Commune	Présence identifiée, au moment du décès, d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile ??			
• Commune déléguée 😢 :	Si prothèse présente, enlèvement de prothèse déjà : oui non effectué par le médecin			

Indications pour le remplissage :

- 1. Cliquez sur l'un des pictogrammes « ? » pour afficher une aide adaptée.
- Tapez le code postal ou le nom de la commune, puis cliquez sur votre sélection dans la liste déroulante qui s'affiche. Le commune déléguée est affichée entre parenthèses et le champ est automatiquement rempli. En établissement, le lieu de décès est déjà renseigné.
- 3. Si vous ne connaissez pas la date de naissance complète, vous pouvez entrer seulement l'année ou le mois et l'année.
- 4. Cliquez sur « Assistance à la saisie » pour lancer l'aide qui permet le remplissage automatique des opérations funéraires autorisées en fonction des maladies du défunt. Cette assistance est conforme à la réglementation en vigueur.



En établissement de l'AP-HP, ce bandeau est également présent sur le volet administratif :

Identifiant patient 김 :	Rechercher les informations d'identité
Scannez l'étiquette patient ou saisissez l'in patient afin de récupérer les données admin	dentifiant Cliquez sur Rechercher les informations d'identité
issues de la gestion administrative (GILDA/Orb	pis).



Vous venez de valider le volet administratif et le volet médical s'affiche. Il s'agit du second volet du certificat de décès.

Sa forme dépend de l'âge du défunt que vous avez renseigné dans la partie administrative : avant 28 jours, le certificat néonatal s'affiche, dans les autres cas c'est le certificat général.

1 Information

Si la date de naissance est incomplète et ne permet pas de déterminer l'âge du défunt, il vous sera demandé de choisir entre le certificat général ou néonatal.

Remplissez à minima les informations obligatoires (marquées d'une étoile) sur formulaire, similaire au certificat papier :

Causes	du décès [?]
Partie I : Maladie(s) ou affection(s) morbide(s) ayant directement p La dernière ligne remplie doit correspondre à la cause initiale *a) due à ou consécutive à : b) due à ou consécutive à : c) due à ou consécutive à : d) Partie II : Autres états morbides, facteurs ou états physiologiques (Partie I ?	rovoqué le décès ? provoqué le décès ?
* Champs obligatoires	¥
Informations of	omplémentaires
 Le décès est-il survenu pendant une grossesse (à déclarer, même si cet état e Dans ce dernier cas, intervalle entre la fin de cette grossesse et le décès et le décès et le décès (voie publique, domicile,) ? Une autopsie a-t-elle été ou sera-t-elle pratiquée* ? Inon oui, résultat disponible oui, résultat non disponible * Champs obligatoires Lorsque vous aurez rempli et Le volet administratif devra être tr Le volet administratif devra être tr des causes médical sera transmis de façon immédiate et sécur	i's pas contribué à la mort) ou moins d'un an après* ? ● oui ● non : - ▼ mois - ▼ jours S'agit-il d'un accident du travail (ou présumé tel)* ? ● oui ● non ● sans précision Lieu du décès* : ● domicile ● hôpital ● clinique privée ● hospice, maison de retraite ● voie publique ● autre lieu : validé le certificat de décès : ansmis à la mairie du lieu de décès, isée au CépiDc - Inserm, dans le respect de la confidentialité dicales de décès
Précédent Enre	gistrer Suivant
Cliquer sur Précédent pour revenir à la partie administrative. Cliquer sur En moment pour données déjà sa	registrerà toutCliquer sur Suivantpoursauvegarder des aisies*.enregistrer ce que vous venez de saisir et passer à la validation du certificat.
<i>i</i> Information En établissement, votre référent peut avoir choisi un lieu de décès à cocher par défaut. Dans ce cas, vous pouvez toujours sélectionner un autre choix.	Important ous quittez CertDc avant la validation du certificat avoir cliqué sur « Enregistrer », vous pourrez ner la saisie et valider le certificat dans un délai de ures (voir 2.7). elà de ce délai, le certificat sera automatiquement it.



Une fois que vous avez complété **le volet administratif et le volet médical**, vous accédez au troisième et dernier écran permettant de finaliser le certificat de décès.

Vous trouvez sur cette page un récapitulatif des informations saisies :

	Pour modifier un naviguer jusqu'a administrative o	ne information sur le certificat, u volet correspondant en cliqua u Partie médicale .	vous pouvez nt sur Partie
Accueil > Gérer les contrats en cours > Saisir vertificat		CERTIFICAT DE DÉCÈS	
Partie administrative Partie médicale > Validation		conforme à l'arrêté du 24 décembre 1996	
	Affichage final pour validation		
	Partie administrative —		
Nom du médecin : Dr Arnaud FRANCOIS Numéro national de certificat : Tel : 0324587070		Date de création : 04/07/2016 16:50:54 Date de première validation :	
Contact préférentiel : Adresse : 45 AV DE MANCHESTER 08011 CHARLEVILLE-M	IEZIERES		

En cochant la case **Conservation des causes médicales de décès** avant de valider, vous pourrez modifier les causes médicales du décès sous 96 heures puis valider à nouveau, transmettant ainsi la nouvelle version du certificat au CépiDc. **Si elle est décochée, vous devrez entièrement ressaisir les causes médicales de décès si vous devez les modifier sur ce certificat.**

Paramètres de validation	
Conservation des causes médicales de décès.	
🗌 J'autorise les autres medecins de mon équipe à modifier ce certificat.	
Le bouten "valider" permet l'impression du volet administratif pour remise à la mairie du lieu de désès et le sas échéant	
à la mairie du lieu d'implantation de la chambre funéraire et au gestionnaire de la chambre funéraire. Le volet médical est transmis de façon immédiate et sécurisée au CépiDc – Inserm.	
Le bouton "Fermer" conserve le certificat sans l'envoyer. Vous disposez de 96 heures pour éventuellement le modifier et le valider en utilisant le menu "Gérer les certificats en cours".	
Fermer Valider	

L'expérimentation

*En 2017, la transmission dématérialisée du volet administratif à la mairie et aux opérateurs funéraires est testée dans 6 villes expérimentatrices.

Le certificat dans sa totalité (volet médical et volet administratif) est donc transmis automatiquement et ne doit plus être imprimé.

Dans le même temps, une application mobile est mise à disposition des médecins pour déclarer les décès (iPhone / Android). Cliquez sur **valider** pour déclencher la transmission de la partie médicale au CépiDc. La partie administrative sera à imprimer* et à transmettre à la famille du défunt ou à la mairie (sauf si la mairie est en capacité de recevoir le certificat au format électronique).

i Information

Si votre établissement de santé dispose d'un bureau qui contrôle les certificats de décès, il devra ensuite être validé par le personnel du bureau avant impression.



Après avoir validé le certificat de décès, vous accédez à un écran récapitulatif. Selon votre situation (en établissement avec ou sans bureau, ou en exercice libéral) :

Cas n°1 : Je suis en établissement avec bureau de contrôle des certificats

Vous ne pouvez pas imprimer directement le volet administratif ni les documents complémentaires. Le bureau de votre établissement a été notifié par mail et <u>il doit maintenant valider le certificat</u>, il pourra ensuite imprimer le volet administratif et les documents complémentaires. En tant que médecin, vous aurez ensuite accès à ces documents depuis **Gérer les certificats en cours** (chapitre 4.6).

Cas n°2 : Je suis en établissement sans bureau de contrôle des certificats

Vous avez la possibilité d'obtenir des documents complémentaires au certificat de décès (optionnel). Ces documents sont pré-remplis avec les informations présentes dans le certificat et les coordonnées du médecin ayant validé le certificat. Pour les afficher :

Documents complémentaires

?

- > Cliquez sur le bouton **Documents complémentaires :**
- > Cochez les documents souhaités pour ce certificat, puis cliquez sur Enregistrer :



(Optionnel) Pour compléter les documents complémentaires et les imprimer séparément, descendez sur la page et trouvez le document souhaité, par exemple :

Plier Accord pour un transport de corps avant mis	e en bière 🔋
Le directeur de l'établissement (ou son représentant) donne son accor mise en bière. De plus, une déclaration écrite préalable doit être effe Références : article R2213-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.	rd sur la base d'un avis médical pour tout transport de corps avant ctuée, par tout moyen, auprès du maire du lieu de dépôt du corps.
Nom du défunt : DUPONT Prénoms du défunt : François Décédé(e) le : 19/09/2017 Ces champs proviennent du certificat et ne sont pas modifiables via le paramétrage du présent bordereau.	Décès dans le service : Médecin signataire : Jean RECETTECGI Lieu de signature : Date de signature : Date de signature : Lieu de signature : Lieu de signature : Vous pouvez modifier ou compléter ces champs via le paramétrage du présent bordereau.
Cliquez sur Imprimer pou générer le document seul	r Cliquez sur Modifier pour ouvrir un formulaire . vous permettant de <u>compléter des informations</u>

Cert Dc

sur le document avant son impression.

Cas n°2 : suite

Vous pouvez ensuite imprimer le volet administratif, et les documents complémentaires si besoin, grâce aux boutons en bas de la page récapitulative :



Sécurisation du volet administratif par Cachet Électronique Visible (CEV)

Le volet administratif des nouveaux modèles de certificats de décès dispose d'un QR Code (code-barres carré) permettant d'identifier l'organisme émetteur (Inserm) et de garantir l'intégrité du document. Ce CEV associé à votre authentification sur CertDc permet de remplacer la signature manuscrite du certificat de décès



Exemple de QR code

Les opérateurs funéraires et les mairies recevant les volets administratifs pourront scanner le QR code avec un smartphone, afin de visualiser les données encryptés dans le CEV pour vérifier la non falsification du document. Application **2D-doc reader** sur Appstore ou Google Play Store. Trouvez plus d'informations sur 2D-DOC à cette adresse : <u>https://ants.gouv.fr/Lessolutions/2D-Doc</u>



Les certificats de décès validés sont sauvegardés **96 heures** dans CertDc, quelque soit leur statut (en cours et validés).

Cliquez sur Gérer les certificats en cours dans le menu Espace Professionnel (en haut de page) ou Effectuer une opération (en milieu de page) :



Vous accédez ensuite aux certificats de décès, rédigés par vous, votre équipe et vos collaborateurs selon votre profil actuellement sélectionné. Ces certificats sont rangés dans 3 sections :

1. Vos certificats en cours d'élaboration non encore validés :

Date de création	Date de décès	Heure de décès	Nom du défunt	Prénoms	Sexe	État	Action
14/07/2016 17:27:18	04/07/2016	13h00	Romagny Clément I		Masculin	Partie administrative : Non conforme Partie médicale : Non conforme	Modifier Supprimer
5/07/2016 11:05:40	05/07/2016	11h00	Coussin	Martine	Feminin	Partie administrative : ● Conforme Partie médicale : ● Conforme	Modifier Valider Supprimer
						/	
administrative e comportent des vous ne pourrez Cliquez sur la m conforme » j concernée.	t de la parti erreurs ou pas valider ention « Co pour accé	e médical sont inco le certific nforme » der à l	e. Si elles omplètes, at. ou « Non a partie		Supp liens	rimer un certificat	t grâce aux
Importar Vous devez d'élaboration a seront auto apparaîtront da	nt valider les avant le de matiqueme ins la 3 ^{ème} se	certifica élai de 9 ent sup ection : «	ts en cours 6 h , sinon ils primés et Vos certificats		i Si vo duré chan 96 l	Information us modifiez un ce e de conserva ge pas. Elle est to neures après la	rtificat, sa ation ne oujours de date de



2. Vos certificats validés depuis moins de 96h (ainsi que ceux en attente de vérification, dans le cas d'un établissement avec bureau de contrôle des certificats) :

Plier Certificats validés dans les 96 dernières heures ? 1 certificat validé N° du certificat Heure de Date 1ère Date de Nom du Pocs 🛛 Transmis à Statut bureau Prénoms Sexe Action validation décès défunt décès état civil Mairie non P20172620002 19/09/2017 à 19/09/2017 06h41 Marchand Coline Feminin Modifier connectée En attente 11:40:29 Imprimer certificat Visualiser En établissement avec bureau Vous pouvez Modifier un certificat déjà seulement : validé : il faudra ensuite le valider à nouveau Visualisez ici le statut de validation pour le transmettre au CépiDc. du certificat. Ce statut peut être: En attente Vous pouvez à nouveau Imprimer un Refusé certificat. Le symbole 🚺 indique que le Validé. certificat a été validé mais n'a jamais été imprimé ni transmis à la mairie (si abonnée). Si la mairie est abonnée et a reçu le volet administratif, vous pouvez télécharger ici une attestation de transmission. Vous pouvez Visualiser un certificat saisi. Visualisez ici le statut de l'envoi

Visualisez ici le statut de l'envoi électronique du volet administratif à la mairie du lieu de décès et aux opérateurs funéraires. La mention « **Mairie non connectée** » signifie que la mairie n'est pas abonnée à la réception des volets administratifs dématérialisés.

Important

Il est nécessaire de rédiger un deuxième certificat complet si vous vous rendez compte d'une **erreur à rectifier après 96h**. Le CépiDc se chargera de détecter les doublons.

3. Vos certificats non validés au terme de 96h et supprimés.

Les certificats non validés sont supprimés au terme des **96 heures**. Ils sont signalés à titre informatif et ne peuvent pas être visualisés ni modifiés.



En établissement seulement : visualisez et imprimer les **documents complémentaires**

Préambule

Certains établissements disposent d'un bureau d'état civil* qui :

- contrôle les certificats de décès rédigés par les médecins,
- réalise les opérations de déclaration des décès auprès de la mairie du lieu de décès,
- établit les documents complémentaires au certificat de décès (accord du directeur pour les transports avant mise en bière, etc...),
- dispose d'une délégation du maire pour la tenue des registres d'état civil.

Ce guide explique la mise en place du contrôle par bureau d'état civil * dans un établissement de santé, et le traitement des certificats de décès par ce bureau.

Cette fonctionnalité, mise en œuvre dans le cadre du lancement de l'expérimentation de la transmission automatique du volet administratif au sein des communes de **Montluçon (03), Antibes (06), Aurillac** (15), La Rochelle (17), Créteil et Villejuif (94), est applicable à tous les établissements disposant d'un bureau d'état civil., même si la mairie n'est pas abonnée.

Important

- Pour toutes les autres communes en dehors de l'expérimentation, l'obligation d'imprimer le volet administratif du certificat de décès reste. Après activation de la fonctionnalité, ce n'est plus au médecin que revient la charge d'imprimer le volet administratif mais au bureau d'état civil de l'établissement.
- Ce dispositif sera généralisé à partir de 2018. Une communication sera réalisée pour en préciser les modalités

Information

1

Cu bureau des entrées ou tout autre appellation. Ce bureau est celui, quand il existe au sein de l'établissement, qui vérifie les certificats de décès avant leur remise à la famille ou à l'opérateur funéraire



Principe du bureau « d'état civil »

Cette partie explicite le principe de mise en œuvre du contrôle par le bureau « d'état civil». Les détails sont donnés dans les chapitres suivants.

La procédure est la suivante :

- Le référent CertDc au sein de l'établissement demande au support du CépiDc (cepidc.certdc@inserm.fr) l'activation de la fonction « bureau d'état civil » dans l'établissement paramétré dans CertDc.
- 2. Le support active le module sur cet établissement et crée le bureau d'état civil.
- 3. Le référent attribue les profils « Officier état civil » avec un accès en mode lecture soit au volet administratif et médical des certificats de décès, soit uniquement au volet administratif. Ces profils sont attribués à des comptes existant déjà ou à des nouveaux comptes créés pour l'occasion.

- Important

Toutes les personnes devant autoriser un transport de corps dans une période d'astreinte doivent disposer des droits dans CertDc pour valider le certificat établit par le médecin et permettre la transmission des documents aux mairies et opérateurs funéraires ainsi que l'impression du document d'autorisation (transport avant mise en bière).

Une fois le paramétrage effectué, le processus de validation des certificats de décès est le suivant :

- 1. Un médecin rédige et valide un certificat de décès.
- 2. L'officier d'état civil a immédiatement accès au certificat. Des alertes sont envoyées toutes les heures après la rédaction du certificat :
 - a. Si l'officier d'état civil a renseigné une adresse mail dans ses Paramètres personnels, il reçoit un e-mail le notifiant des certificats en attente de validation.
 - b. Sinon, c'est le référent qui reçoit cette notification par mail, et il est invité à définir des profils d'officier d'état civil dans son établissement.
- 3. L'officier d'état civil se connecte à CertDc puis accède aux certificats de son établissement. Il peut alors consulter, refuser ou valider le certificat.
 - a. Si le certificat est refusé, l'officier d'état civil en informe le médecin (par téléphone par exemple). Le médecin modifie ce certificat et le valide à nouveau pour une nouvelle soumission au bureau d'état civil.
 - b. Si le certificat est validé, le volet médical est transmis au CépiDc et le volet administratif est mis à disposition des opérateurs funéraires et de la mairie (seulement pour les territoires de l'expérimentation). Le médecin et l'officier d'état civil peuvent ensuite imprimer le volet administratif et/ou les documents complémentaires au certificat.



5. Bureau d'état civil

Le schéma ci-dessous présente visuellement le processus de validation du certificat de décès :



Information

1

* Le volet administratif est transmis automatiquement à la mairie uniquement pour les villes d'expérimentation. **Dans le cas contraire, l'impression du volet administratif est obligatoire**. Les villes d'expérimentation sont connues de CertDc et l'utilisateur est informé de la procédure à suivre (impression ou pas du volet administratif).



Types de profils d'officier d'état civil

Deux types de profils ont été créés pour les officiers d'état civil, suivant qu'ils sont autorisés à consulter :

- Uniquement le volet administratif du certificat de décès
- Le volet administratif et le volet médical

I. Comment activer la fonction de bureau d'état civil au sein de CertDc et paramétrer les utilisateurs

Ces actions doivent être réalisées par un des référents déclarés au sein de l'application CertDc.

1. Demander l'activation du bureau

En tant que référent CertDc de l'établissement de santé, vous devez contacter le support CertDc et demander l'activation du bureau d'état civil dans votre établissement.



2. Paramétrer les utilisateurs et les profils associés

Une fois que le support CertDc a validé et confirmé l'activation du bureau d'état civil, vous devez créer les utilisateurs ayant le profil « Officier d'état civil ».

Pour ce faire :

Connectez-vous à CertDc : <u>https://sic.certdc.inserm.fr</u>

> Sur la page d'accueil, vérifiez que vous êtes identifié dans CertDc avec votre profil de référent:



Sinon, sélectionnez votre profil « **Administration paramètres et profils** » dans la liste déroulante « Autres profils possibles ».



Cliquez sur « Administration » en haut de page :

ESPACE PROFESSIONNEL	ESPACE PUBLIC		
Administration	Aide à la certification		
Fiche établissement	Raccorder un établissement Statistiques		
Paramètres personnels			
FAQ	Aspects réglementaires		
Annuaire des médecins	Foire aux questions		
	Liens utiles		

En bas de la section « Composition d'une équipe bureau état civil », sélectionnez dans la liste déroulante le type de profil que vous souhaitez attribuer, puis cliquez sur OK :

Composition d'une équipe bureau	ı état civil :	
Vous souhaitez gérer les différentes p par une personne disposant du profil l'administration locale de l'application Vous devez choisir ci-dessous le type	personnes qui composent votre équipe bureau état civil <i>Bureau test</i> . Cette fonction peut être ass "administration d'équipe" pour cette équipe. Il vous appartient cependant, en tant que personne n pour votre établissement, au moins de créer un profil permettant l'administration de l'équipe. e de profil que vous souhaitez traiter et l'équipe concernée.	urée également chargée de
Gestion des utilisateurs de profil : Lis III Of Of Of	iste des profils OK iste des profils Officier état civil accès volet administratif uniquement officier état civil accès volets administratif et médical	

Entrez le nom et le prénom de la personne puis cliquez sur « Ajouter » :

Gestion des utilisateurs disposant du profil <officier accès="" administratif="" civil="" uniquement="" volet="" état=""> ? • Etablissement : HAD ALES • Nombre d'utilisateurs disposant actuellement de ce profil : 1 (Nbre max. d'utilisateurs autorisés) Filtrer</officier>						
Identifiant	Identité		Dernière connexion sous ce profil		Action	
Accorder ce profil à u	n nouvel utilisateur : 🛛 Nom : 🗳 🛛	Prénom			Ajouter	

S'il existe parmi les utilisateurs de CertDc une ou plusieurs personnes portant ce nom, des propositions s'affichent. Cliquez sur « Accorder le profil à cet utilisateur » ou « Créer un nouveau compte utilisateur » :

Accorder à un n	ouvel utilisateur le profil <officier th="" état<=""><th>civil accès volet administratif uniquement> ?</th><th></th></officier>	civil accès volet administratif uniquement> ?					
Liste des utilisateurs	; connus correspondant au nom <martin, jacques=""></martin,>						
Identifiant Identité Action							
jmartin5	MARTIN Jacques / 10002126497	Accorder le profil à cet utilisateur					
jmartin24	MARTIN Jacques / 10004725429	Accorder le profil à cet utilisateur					
imartin23	MARTIN Jacques / 10004719810	Accorder le profil à cet utilisateur					



Cas 1 : Accorder le profil à un utilisateur existant

Vous avez choisi « Accorder le profil à cet utilisateur ». vous pouvez éventuellement modifier ses paramètres de connexion puis valider :

Consulter / modifier les caractéristiques de ce compte utilisateur
Profil : Officier état civil accès volet administratif uniquement <had ales=""></had>
Identité
Nom : MARTIN
Identifiant : jmartin5
• Prénoms : Jacques
Modes d'authentifications autorisés
Il est possible d'autoriser ou de restreindre les niveaux de sécurité de connexion autorisés pour cet utilisateur, par exemple en restreignant ses accès au seul usage de certificats électroniques. Seul ce dernier, le plus sécurisé, ne peut être restreint.
🔹 🖲 Authentification par certificat électronique (CPS, 📝 Authentification par identifiant/mot de passe ou Nom-Prénoms / mot de passe
Annuler Accorder ce profil à cet utilisateur

Cas 2 : Créer un nouveau compte et lui accorder le profil

Vous avez choisi « Créer un nouveau compte utilisateur » :

Créer un nouvel utilisateur ?
Profil : Officier état civil accès volet administratif uniquement <had ales=""></had>
Identité • Nom : martin • Prénom(s) Jacques Entrez le(s) prénom(s)
Vous devez impérativement fournir le mot de passe qui permettra à cet utilisateur de se connecter pour la première fois. Ce mot de passe doit faire au moins six caractères et au plus douze. Il ne peut être composé que de lettres, chiffres, tirets et points.
Par défaut, l'utilisateur devra changer ce mot de passe que vous lui imposez lors de ses premières connexions et s'en choisir un personnel. Vous
Entrez un mot de passe de connexion Imposez ou non la modification du mot de passe
• Mot de passe :
• Contirmation :
Modes de connexion autorisés pour cet utilisateur
Il est possible d'autoriser ou de restreindre les niveaux de sécurité de connexion autorisés pour cet utilisateur, par exemple en restreignant ses accès au seul usage de certificats électroniques. Seul ce dernier, le plus sécurisé, ne peut être restreint.
• Authentification par certificat électronique (CPS,) Authentification par identifiant/mot de passe ou Nom-Prénoms / mot de passe
Annuler Créer l'utilisateur et lui accorder ce profil
Validez

Répétez l'opération autant de fois que nécessaire afin de créer tous les profils du bureau d'état civil.



Modifier ou supprimer un profil

Accédez à la composition du bureau (section « Composition d'une équipe bureau état civil » dans le menu « Administration »). Vous visualisez les comptes des officiers du bureau d'état civil créés au sein de CertDc. Vous pouvez consulter, modifier ou supprimer ces comptes:

Gestion des utilisateurs disposant du profil <officier accès="" administratif="" civil="" uniquement="" volet="" état=""> ? • Etablissement : HAD ALES • Nombre d'utilisateurs disposant actuellement de ce profil : 2 (Nbre max. d'utilisateurs autorisés) Filtrer</officier>							
Identifiant	Identité	Dernière connexion sous ce profil	Action				
Accorder ce profil à u	n nouvel utilisateur : Nom : ?	Prénom :	Ajouter				
jmartin35 (Martin Jacques) - Visualiser/Modifier Supprimer							
	Fonctions d'administ	tration					

II. Comment utiliser la fonctionnalité « Bureau d'état civil »

1. Se connecter à CertDc

Votre référent CertDc vous a attribué un profil « Officier d'état civil ». Il doit vous communiquer votre mot de passe afin que vous puissiez vous authentifier sur CertDc et contrôler les certificats de décès. Afin de vous connecter :

> Depuis un navigateur Internet, accédez à CertDc : <u>https://sic.certdc.inserm.fr</u>

CépiDc Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès	Identification	Raccorder un établissement Statistiques Aspects réglementaires Foire aux questions Liens utiles	My -
		Découvrir CertD	c pour la 1ère fois 🕜 Aide profess
Je disnos	e d'un certificat électronique (carte	CPS) et veux l'utiliser pour m	e connecter 2
Je dispos	e d'un certificat électronique (carte	CPS,) et veux l'utiliser pour m	e connecter 🕄
Je dispos	e d'un certificat électronique (carte	: CPS,) et veux l'utiliser pour m	e connecter ?
Je dispos	e d'un certificat électronique (carte Besoin d'aide ? Cliquer sur	CPS,) et veux l'utiliser pour m	e connecter ?
Je dispos	e d'un certificat électronique (carte Besoin d'aide ? Cliquer sur de santé ?	: CPS,) et veux l'utiliser pour m	e connecter ?
Je dispos	e d'un certificat électronique (carte Besoin d'aide ? Cliquer sur de santé ? tification lorsque vous disposez d'u	: CPS,) et veux l'utiliser pour m ce lien : assistant de connexion. in compte spécifique	e connecter 2
Je dispos	e d'un certificat électronique (carte Besoin d'aide ? Cliquer sur de santé ? tification lorsque vous disposez d'u	• CPS,) et veux l'utiliser pour m ce lien : assistant de connexion. In compte spécifique • Nom / Prénom 😰	e connecter 2

Entrez votre identifiant et mot de passe puis validez, ou bien entrez vos nom et prénom puis validez.



2. Renseigner une adresse mail pour recevoir les alertes

Avec votre profil d'officier d'état civil, vous pouvez recevoir un mail dès lors que des certificats sont en attente de validation par le bureau.

Pour renseigner une adresse mail :

- Connectez-vous à CertDc.
- Cliquez sur « Paramètres Personnels » en haut de page :

SPACE PROFESSIONNEL	ESPACE PUBLIC		
Gérer les certificats en cours	Aide à la certification Raccorder un établissement		
Paramètres personnels			
FAQ	Statistiques		
	Aspects réglementaires		
	Foire aux questions		
	Liens utiles		

Entrez votre adresse mail et validez :

ſ	Plier Paramètres de connexion
	Modification de l'adresse email Vous pouvez changer votre adresse email. Cela vous permet d'utiliser la fonctionnalité "Mot de passe oublié?" qui se servira de cette
	Saisie de l'adresse email : Valider

Une fois ce paramétrage effectué, vous recevrez des alertes sur cette adresse mail 15 minutes après la rédaction d'un certificat dans l'établissement de santé, vous invitant à vous connecter afin de les contrôler.

Cet e-mail contient la liste des certificats en attente de validation de votre part. Les informations suivantes sont présentes dans cet e-mail :

- Le numéro du certificat
- La date de validation du certificat
- Le nom du médecin



3. Contrôler les certificats de décès

Votre profil « Officier d'état civil » vous donne accès au contrôle des certificats de décès rédigés et validés au sein de l'établissement de santé. Pour visualiser ces certificats, procédez comme suit :

- Connectez-vous à CertDc.
- Cliquez sur « Gérer les certificats en cours » en haut de page :



La liste des certificats de décès en attente de contrôle par le bureau s'affiche :

Plier Certificats à valider ?									
1 certificat à valider									
N° du certificat Date 1ère validation Date de décès Heure de décès						Prénoms	Sexe	Action	Docs <table-cell></table-cell>
ER2017	1020004	12/04/2017 à 17:42:59	12/04/2017	10h34	Citize .	François	Masculin	Imprimer certificat 🚺 Vérifier	

4. Compléter la déclaration de décès

Pour chaque certificat de décès, vous avez la possibilité de compléter un document « déclaration de décès » à destination de la mairie du lieu de décès.

Pour cela, cliquez sur 🧧 puis dans la partie **Déclaration de décès**, cliquez sur **Modifier** :

Plier Déclaration de décès ?	
Ce document doit être envoyé à la mairie du lieu de décès pour to conformément à l'article 80 du code civil « en cas de décès dans le médico-sociaux qui accueillent des personnes àgées, les directeurs l'officier de l'état civil. Dans ces établissements, un registre est ter connaissance de l'officier de l'état civil. »	us les établissements disposant d'un bureau d'état civil et is établissements de santé et dans les établissements sociaux et i en donnent avis, par tous moyens, dans les vingt-quatre heures, à nu sur lequel sont inscrits les déclarations et renseignements portés à la
Nom du défunt : Prénoms du défunt : Décédé(e) le : Ces champs proviennent du certificat et ne sont pas modifiables via le paramétrage du présent bordereau.	Numéro d'acte : Date d'admission : Commune de naissance : Initiales de l'agent : Date finalisée : Actes : Avis de mention : Soins : Fermeture : Avant mise en bière : Après mise en bière : Transcription : Crémation :
194	Vous pouvez modifier ou compléter ces champs via le paramétrage du présent bordereau. difier

Vous pouvez ensuite compléter les champs du document, puis valider.

i Information

La **déclaration de décès** de décès est automatiquement transmise à la mairie avec le volet administratif (mairie abonnée seulement)



5. Valider ou refuser les certificats de décès

Cliquez sur « Vérifier » pour consulter un certificat :

	– Plier Cerl	tificats à valider l	2								
1 certificat à valider											
	N° du certificat	Date 1ère validation	Date de décès	Heure de décès	Nom du défunt	Prénoms	Sexe	Action	Docs <table-cell></table-cell>		
	ER20171020004	12/04/2017 à 17:42:59	12/04/2017	10h34	(Marc	François	Masculin	Imprimer certificat			

> Le certificat s'ouvre en consultation simple.

Cliquez sur l'un des boutons en bas de page pour revenir à la liste, refuser ou valider le certificat :

Annuler Valider Refuser

<u>Cas 1</u>: vous cliquez sur « **Refuser** ». Le certificat est alors refusé et n'est pas transmis. Le médecin* devra ensuite corriger ce certificat et le soumettre à nouveau au bureau. L'information du médecin ne se fait pas via CertDc. Vous devez le contacter par téléphone ou mail. Une fois la modification réalisée par le médecin* et le certificat validé, il est à nouveau affiché dans la liste des certificats « à valider ».

Cas 2 : vous cliquez sur « Valider » :

- Le volet médical est automatiquement transmis au CépiDc
- Le volet administratif est :
 - Transmis automatiquement à la mairie du lieu de décès, ainsi que la déclaration de décès (uniquement pour les mairies abonnées. Dans le cas contraire, l'impression du volet administratif est obligatoire)
 - Mis à disposition des opérateurs funéraires via le Portail des Opérations Funéraires.

Important

* Dans le cas où le médecin qui a validé le certificat de décès n'est pas disponible, celui-ci peut être modifié par un des médecins faisant partie de la même équipe médicale (équipe au sens CertDc). Il est donc intéressant de contrôler la constitution des équipes au moment de la mise en œuvre de cette nouvelle fonctionnalité.

Information

Après avoir validé un certificat, la **déclaration de décès** ne peut plus être modifiée.



6. Liste des documents disponibles

Après avoir validé le certificat de décès, les officiers d'état civil peuvent imprimer grâce à l'icone 📒 :

- Des documents complémentaires au certificat de décès :
 - Refus au transport de corps avant mise en bière
 - Attestation de retrait de prothèse
 - Attestation de décès
 - Synthèse des informations funéraires
 - Déclaration de décès
 - Demande d'autopsie médicale ou de prélèvement
 - Information / Consentement de la famille pour les défunts mineurs
 - Interrogation du registre national des refus
 - Procès-verbal du constat de la mort avant prélèvement
 - La **déclaration de décès**¹ à remettre à la mairie du lieu de décès.
- Le volet administratif, pour le transmettre à la mairie du lieu de décès (si la mairie ne reçoit pas le volet administratif de manière dématérialisée, ou en cas de problème avec un opérateur funéraire)
- Attestation de rédaction² du certificat (seulement si le volet administratif a été automatiquement transmis à la mairie du lieu de décès)

Information

¹ La **déclaration de décès** est automatiquement transmise si la mairie est abonnée. Sinon, l'impression reste nécessaire.

i Information

² L'attestation de rédaction résume le contenu du volet administratif (informations relatives au défunt et opérations autorisées). Elle peut être imprimée et remise à la famille du défunt en remplacement du volet administratif Ce document est disponible seulement si la mairie est reliée à la réception du volet administratif.



7. Visualiser les certificats traités et imprimer les documents

Les certificats de décès contrôlés sont conservés pendant 96 heures après le traitement (validation ou refus) dans la section des certificats traités :

Visualiser et imprimer les **documents complémentaires**

Transmis à	N° du certificat	Date 1ère validation	Date de décès	Heure de décès	Nom du défunt	Prénoms	Sexe	Action	Docs
)p. Funéraire : reçu 1airie : reçu	ER20173180001	14/11/2017 à 09:25:04	14/11/2017	03h42			Masculin	imprimer certificat Imprimer attestation Visualiser	
)p. Funéraire : Ion regu 1airie : Non eçu	ER20173210001	17/11/2017 à 13:29:28	17/11/2017	06h39			Masculin	Visteliser	

Visualisez ici le **statut de validation*** du certificat. Ce statut peut être *Refusé* ou *Validé.*

Visualisez ici le statut de l'envoi électronique du volet administratif à la mairie du lieu de décès et aux opérateurs funéraires. La mention « **Mairie non connectée** » signifie que la mairie n'est pas abonnée à la réception des volets administratifs dématérialisés. Vous pouvez Imprimer le volet administratif. Le symbole indique que le certificat a été validé mais n'a jamais été imprimé ni transmis à la mairie (si abonnée).

V

- Si la mairie est abonnée et a reçu le volet administratif, vous pouvez télécharger ici une attestation de transmission.
- Vous pouvez aussi Visualiser un certificat déjà validé.

* Lorsque le médecin (ou les médecins d'une même équipe) se connecte à CertDc, il voit dans la liste des certificats l'information du statut de validation du bureau d'état civil.

